

Réunion publique

Schéma de Cohérence Territoriale – Air Energie Climat

Le Mans Métropole
Mercredi 16 avril 18h30

Salle Henri Barbin
Le Mans



INTRODUCTION

M. Stéphane LE FOLL
Président du Pays du Mans et de Le Mans Métropole,
Maire du Mans, ancien Ministre



Le Pays du Mans qu'est-ce que c'est ?

Le Pays du Mans en quelques chiffres :

- **317 102 habitants** en 2022 (56% de la population sarthoise ; source INSEE)
- **1 611 km²**
- **90 communes**
- **6 intercommunalités :**
 - *Le Mans Métropole*
 - *La Champagne Conlinoise et Pays de Sillé*
 - *L'Orée de Bercé-Belinois*
 - *Le Sud-Est Manceau*
 - *Le Gesnois Bilurien*
 - *Maine Cœur de Sarthe*



Déroulement de la réunion publique :

1_ Présentation du SCoT-AEC

par M. Franck BRETEAU Vice-Président

2_ Zoom thématique sur programme d'actions et déclinaison réglementaire et échanges avec la salle

*par M. Franck BRETEAU Vice-Président
accompagné des services du Pays du Mans*

3_ Conclusion

par M. Stéphane LE FOLL Président

PRESENTATION DU SCOT-AEC

M. Franck BRETEAU

Vice-Président au Schéma de Cohérence Territoriale – Air
Energie Climat (SCoT-AEC), du Pays du Mans

Vice-Président Le Mans Métropole, Maire de St Georges-du-Bois



UN DES 1ER SCOT-AEC AVEC EN FIL CONDUCTEUR QUALITE DE VIE, BIEN ETRE :



Environnement physique

- Alimentation en eau potable
- Qualité de l'air
- Environnement sonore
- Sites et sols pollués
- Rayonnements non ionisants et grandes éoliennes
- Risques naturels et industriels
- Espaces naturels



Environnement socio-économique

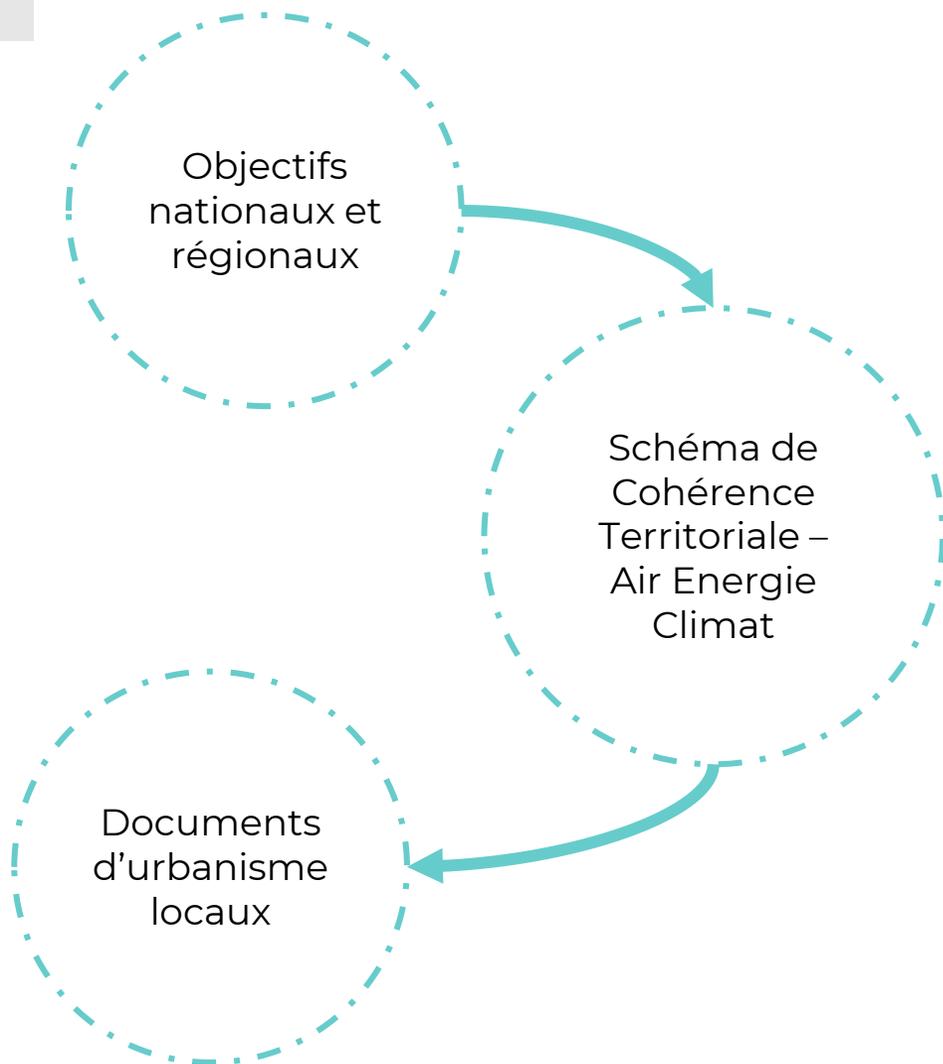
- Densité de population
- Niveau socio-économique
- Qualité de l'habitat
- Bien vieillir
- Accès à l'offre de soins



Modes de vie

- Accès aux équipements et emplois
- Transports collectifs
- Modes actifs
- Adaptation au changement climatique
- Exposition des populations aux produits phytopharmaceutiques

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE TERRITOIRE



CONTENU

Un Projet Politique donnant les grandes trajectoires à 20 ans en matière d'aménagement du territoire

+

Un document déclinant le projet politique en **orientations et objectifs**

+

Un Programme d'actions pour la mise en œuvre



Trame du Projet politique

Version 2^{ème} débat 16/12/24

Ambition Démographique + 30 000 habitants 2021 à 2050

Axe - CADRE DE VIE ET SANTE

1 Renforcer l'attractivité et les synergies

2 Valoriser un cadre de vie de proximité en faveur du bien vivre

3 Réduire les vulnérabilités du territoire et s'adapter aux changements

Axe - TRANSITIONS ET NOUVEAU MODELE

1 Favoriser une gestion économe des ressources

2 Atteindre la neutralité carbone et devenir un territoire à énergie positive

3 Accompagner le changement de modèle d'aménagement

Axe - COMPLÉMENTARITÉ ET « ÉQUILIBRES TERRITORIAUX »

1 S'appuyer sur une armature territoriale pour favoriser le bien vivre ensemble

2 Organiser un développement économique et commercial plus performant et équilibré

3 Affirmer une armature écologique à l'échelle Pays du Mans



Trame du Document d'Orientation et d'Objectifs

Pilier 1 – ARMATURE ET CAPACITE D'ACCUEIL

- Armature territoriale
- Equipements et infrastructures
- Logements

- Densification et formes urbaines
- Espace public
- Articulation urbanisme et mobilités

Pilier 2 – MODELES ECONOMIQUES

- Agriculture et alimentation
- Tourisme – Loisirs et hébergements
- Activité économique

- Logistique
- Commerce
Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique

Pilier 3 – TRANSITIONS

- Sobriété foncière
- Trames écologiques
- Paysages
- Ressources

- Air, Energie et Climat
- Vulnérabilités et adaptation au changement climatique

Trame du Programme d'Actions

Axe - Organiser, planifier et coopérer pour réussir la transition écologique

- Gouvernance
- Communication et sensibilisation

Axe - Tendre vers un environnement physique préservé et résilient

- Adaptation au changement climatique
- Qualité de l'air
- Ressource en eau
- Biodiversité
- Énergies renouvelables

Axe - Tendre vers un territoire attractif, exemplaire et solidaire

- Limitation de la consommation des espaces
- Habitat
- Végétalisation
- Rénovation énergétique
- Stratégie économique
- Economie circulaire
- Solidarités

Axe - Accompagner le changement de mode de vie, sobre et en faveur du bien-être

- Mobilité
- Agriculture
- Santé

PRESENTATION THEMATIQUE

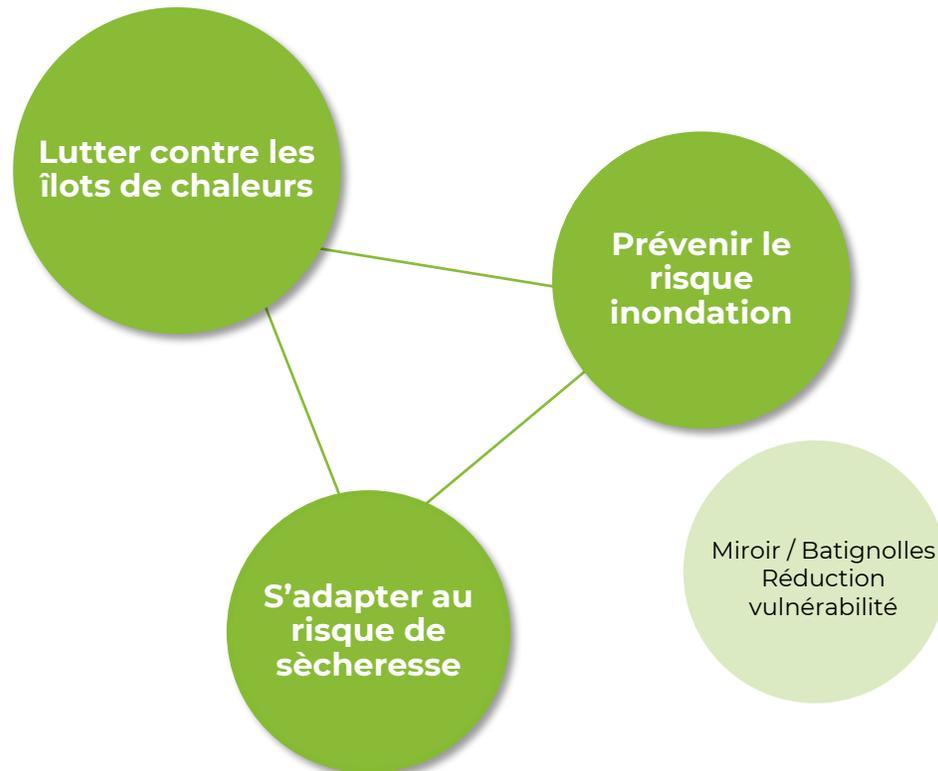
M. Franck BRETEAU

Vice-Président au Schéma de Cohérence Territoriale – Air
Energie Climat (SCoT-AEC), du Pays du Mans

Vice-Président Le Mans Métropole, Maire de St Georges-du-Bois



Améliorer l'adaptation du territoire au changement climatique



Traduction réglementaire

Préparer et accompagner les territoires face aux risques liés aux inondations et aux ruissellements

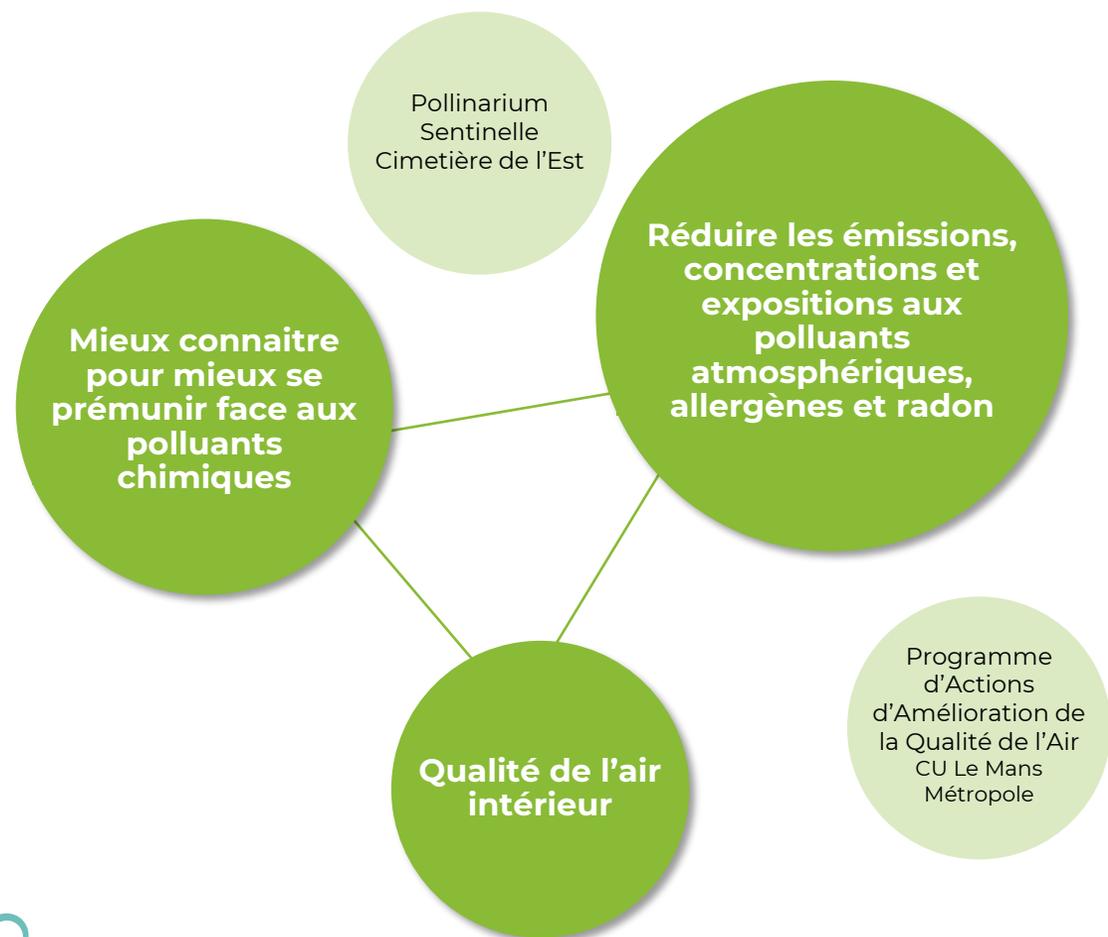
- Favoriser la préservation des capacités d'écoulement des crues et les zones d'expansion des crues
- Identifier les zones d'expansion des crues
- Préserver et restaurer les zones humides
- Limiter le débit des eaux pluviales rejetées



Prévenir et atténuer la formation des îlots de chaleur

- Identifier et lutter contre les principaux îlots de chaleur
- Créer des îlots de fraîcheur
- Limiter l'imperméabilisation des sols,
- Préserver des espaces libres de nature en ville

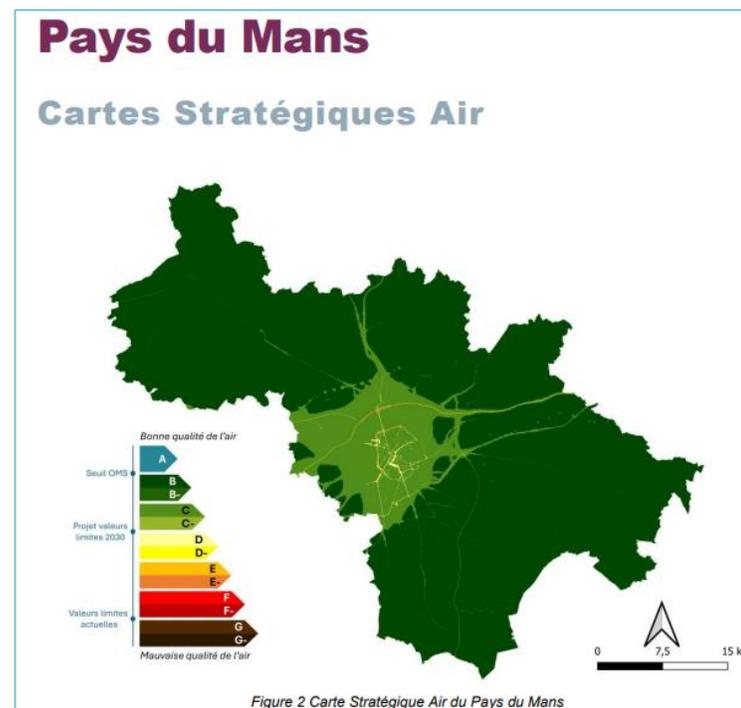
Améliorer la qualité de l'air



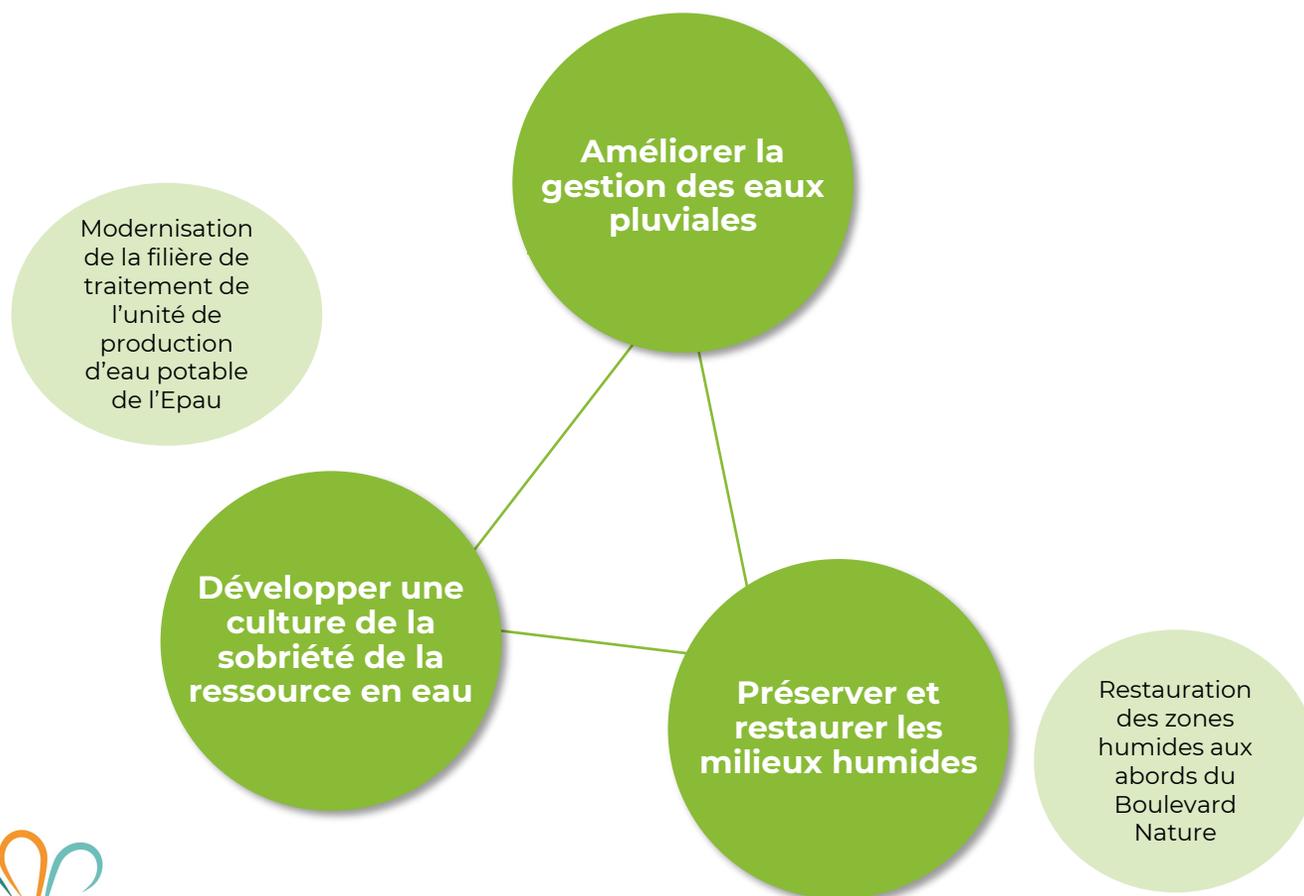
Traduction réglementaire

Limiter l'exposition des populations aux pollutions atmosphériques

- Identifier et prendre en compte les zones de forte exposition potentielle,
- Adapter les formes urbaines,
- Favoriser la végétalisation,
- Poursuivre la décarbonation des mobilités...



Préserver la ressource en eau



Traduction réglementaire

Mettre en œuvre une stratégie cohérente autour de l'eau pour en garantir sa disponibilité

- Préserver les cours d'eau et corridors associés
- Assurer la disponibilité de la ressource en eau (quantitative et qualitative)
- Protéger les captages d'alimentation en eau potable
- Améliorer le traitement et la gestion des eaux pluviales
- Préserver et restaurer les zones humides



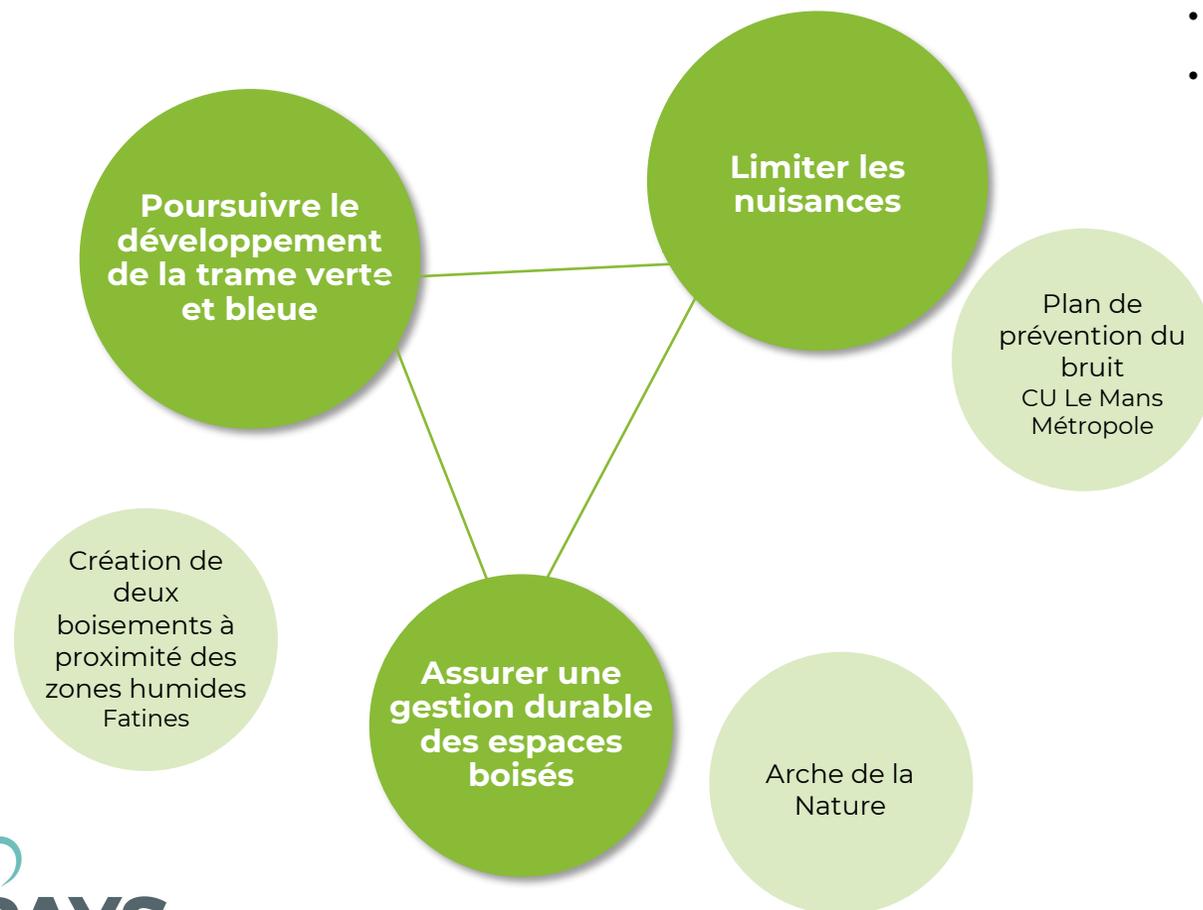
Source : Pays du Mans – Vallée de l'Huisne

S'affirmer comme un territoire engagé en faveur de la biodiversité

Traduction réglementaire

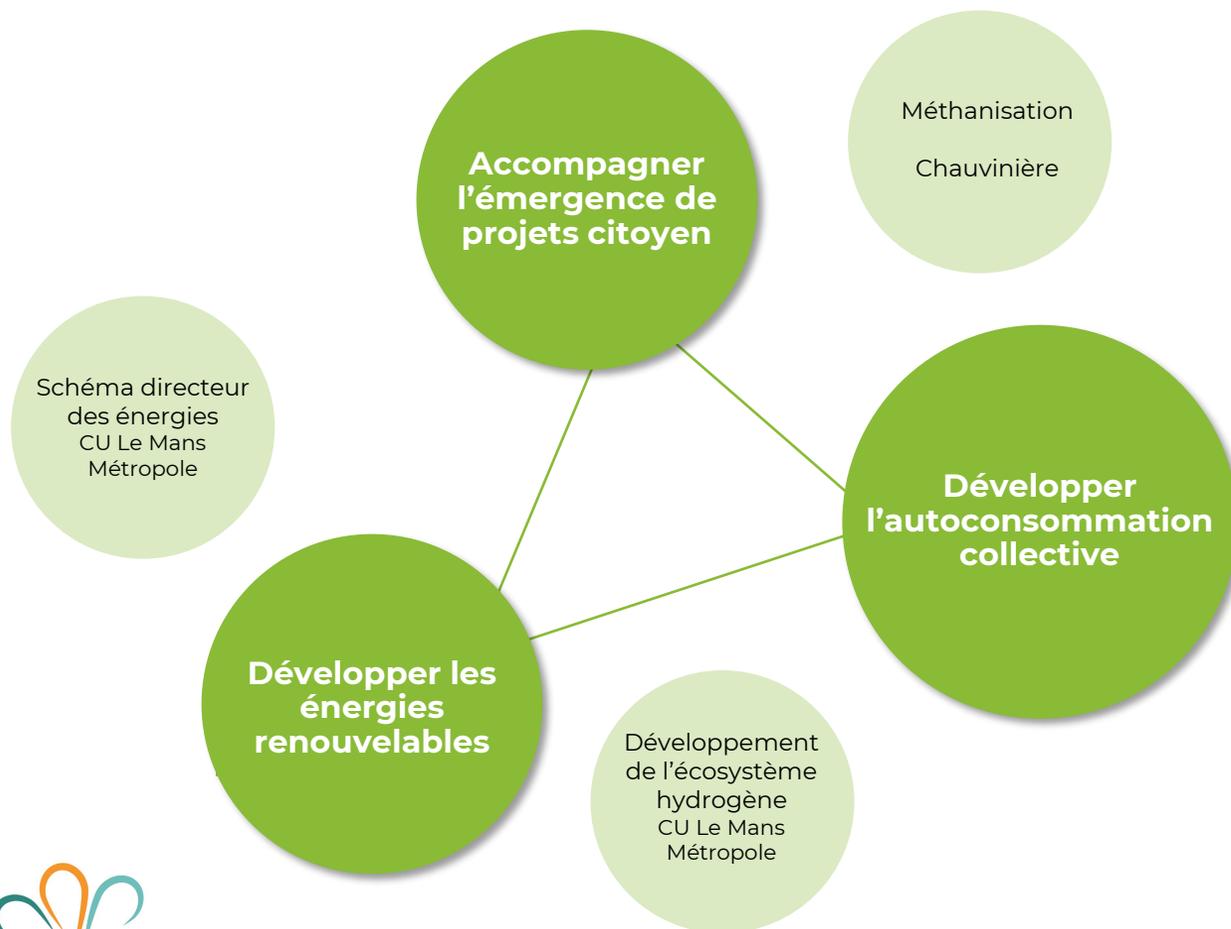
Consolider l'armature écologique, préserver les trames et le patrimoine naturel

- Préserver et restaurer les continuités écologiques structurantes
- Protéger les réservoirs de biodiversité
- Pérenniser la nature ordinaire
- Renforcer la prise en compte de la pollution lumineuse, des nuisances sonores et la fonctionnalité des sols



Source : Pays du Mans

Accélérer la production et la consommation d'énergies renouvelables



Traduction réglementaire

Organiser la stratégie territoriale de développement des énergies renouvelables (EnR)

- Préciser les zones de développement favorables aux énergies renouvelables
- Mettre en place des conditions réglementaires favorisant le déploiement des énergies renouvelables
- Faciliter la couverture des parkings en ombrières photovoltaïques

Prioriser le développement des énergies renouvelables sur les espaces déjà artificialisés



Temps d'échanges

Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels

Accompagner la renaturation

Renaturation partielle site Usine GFL Yvré l'Évêque

Programme de renaturation des abords des Chronolignes

Explorer de nouveaux gisements fonciers

Recyclages foncier (site Foussier, la Futaie, Angevinière...)

Traduction réglementaire

S'inscrire progressivement dans un changement de modèle d'aménagement

- Fixer des conditions d'intensification du développement résidentiel
- Mobiliser les gisements fonciers en renouvellement urbain en priorité
- Accompagner la mise en place d'une densification acceptable et favorable à la santé
- Mettre en place une stratégie de la renaturation



Repenser nos modes d'habiter, plus solidaires, écologiques et résilients



Traduction règlementaire

Une politique d'habitat équilibrée et diversifiée répondant aux défis des transitions

Produire environ 1 300 logements par an (dont 980 sur le Mans Métropole)

Réhabiliter le parc de logements dégradés

- Lutter contre les logements dégradés et indignes
- Maintenir le service unique pour la rénovation énergétique (SURE)
- Encourager la reconfiguration du parc de logement ancien existant



Adapter le parc de logements aux besoins spécifiques

- Identifier les besoins spécifiques de logements et d'hébergements dédiés aux personnes âgées et/ou en perte d'autonomie ou de mobilité
- Faciliter le maintien à domicile des séniors

Réinvestir les centres-villes et centres-bourgs

Programme d'aménagement secteur de l'Epau (Sablons)

Renforcer la mixité et la vitalité commerciales des centralités

Foncière redynamisation commerces centre-ville du Mans

Programme Local de l'Habitat LMM

Agir sur la vacance des logements

Piétonisation / embellissement centre-ville du Mans

Traduction réglementaire

LES CENTRALITES

Mixité de fonction et revitalisation



Source : Pays du Mans

Accompagner la mise en place de formes urbaines qualitatives

- Qualité architecturale,
- Intimité des espaces privatifs,
- Encadrer et accompagner la division parcellaire

Renforcer les centralités / maîtriser les zones commerciales périphériques

Un objectif de 1 000 logements vacants à remobiliser à l'échelle du Pays du Mans entre 2025 et 2050

Favoriser un espace public partagé et végétalisé

Accompagner la requalification et l'aménagement de l'espace public

- Assurer des conditions de sécurité aux personnes se déplaçant activement
- Renforcer la végétalisation des espaces publics
- Accompagner l'apaisement de la circulation en centralité

Végétalisation de la cour et réhabilitation des carrés potagers de l'école Aigné

Réguler le trafic pour un espace public partagé et apaisé

Travaux secteur Voltaire-Cordelet – Le Mans

Végétaliser le territoire

Végétalisation espace public centre-ville Arnage



Promouvoir la sobriété et améliorer la performance écologique des infrastructures publiques



Traduction règlementaire

Favoriser la sobriété, l'efficacité énergétique des activités

- Encourager la réalisation de projets d'aménagement de qualité et écologiquement performants
- Poursuivre la rénovation du bâti énergivore
- Accompagnement des collectivités dans la rénovation énergétique de leurs patrimoines.

Limiter les pollutions lumineuses

- Favoriser la restauration des corridors écologiques nocturnes dysfonctionnels
- Limiter les nuisances lumineuses issues des enseignes et de la publicité
- Veiller à la prise en compte des impacts de la pollution lumineuse lors de la réalisation de nouvelles opérations d'aménagement.

Exemple : éclairage plus sobre à Ecommoy



Développer une stratégie économique attractive et innovante

Gérer et régénérer les ZAE

Contrat local d'investissements et d'Innovations Métropole d'Avenir

Renforcer la relation avec et entre les acteurs économiques

Contribuer à l'innovation et l'excellence en transition écologique

Traduction règlementaire

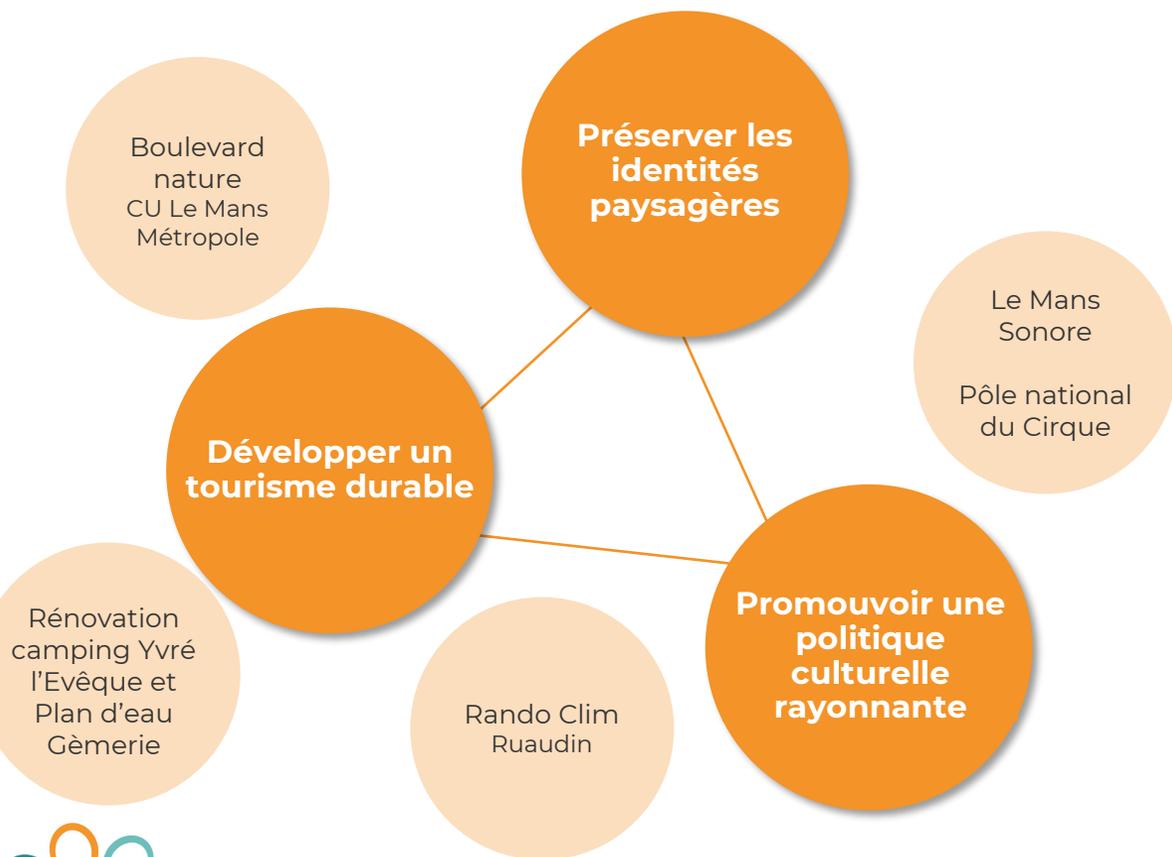
Optimiser le foncier économique

- L'optimisation de la partie déjà existante du pôle économique sera priorisée
- Encourager à la réduction de l'emprise foncière des projets économiques
- Le développement d'entreprises déjà implantées seront privilégiés sur leur emprise actuelle
- Connaître les besoins en extensions des intercommunalités et justifier les besoins



Parc Arobase Rouillon

Développer l'attractivité touristique et préserver le patrimoine local



Traduction réglementaire

Préserver et conforter les paysages du territoire

- Préserver les paysages de l'extraction de matériaux
- Préserver et mettre en valeur les paysages patrimoniaux et végétaux
- Prendre en compte les enjeux paysagers dans l'aménagement

Mettre en avant un cadre de vie de qualité pour dynamiser l'activité touristique, culturelle et sportive

- Optimiser et caractériser les offres et les capacités d'hébergement touristique
- Valoriser l'accès aux berges
- L'agrotourisme pourra être développé



Développer l'économie circulaire
(consommation responsable,
réparation, réutilisation...)



Traduction règlementaire

Développer les filières locales de l'économie circulaire pour permettre l'accompagnement aux changements de pratiques

- Accompagner les collectivités pour instaurer des espaces dédiés aux développement de filières vrac, de location ou encore de matériaux de réemploi
- Accompagner le développement de la pratique du compostage

Composteur collectif



Valoriser les déchets restants

- Réserver des espaces nécessaires dédiés à la valorisation des déchets (ICPE)
- Favoriser le dépôt de matériels pouvant être réemployés et orientés vers des acteurs locaux
- Étudier l'installation de plateforme de tri, de recyclage et de valorisation des déchets sur les carrières

Renforcer les solidarités

Programme
Local de
l'Habitat
LMM

Intensifier les
politiques
d'inclusion
sociale

Déployer des
politiques de
solidarité envers les
personnes fragilisées
et précaires

Registre des
personnes
vulnérables et
isolées
Rouillon

Traduction règlementaire

Diversifier l'offre de logements pour répondre au parcours résidentiel et garantir une mixité sociale

- Mieux répartir l'offre locative aidée
- Produire une offre de logements répondant aux différents parcours résidentiels de la population (diversité de taille)

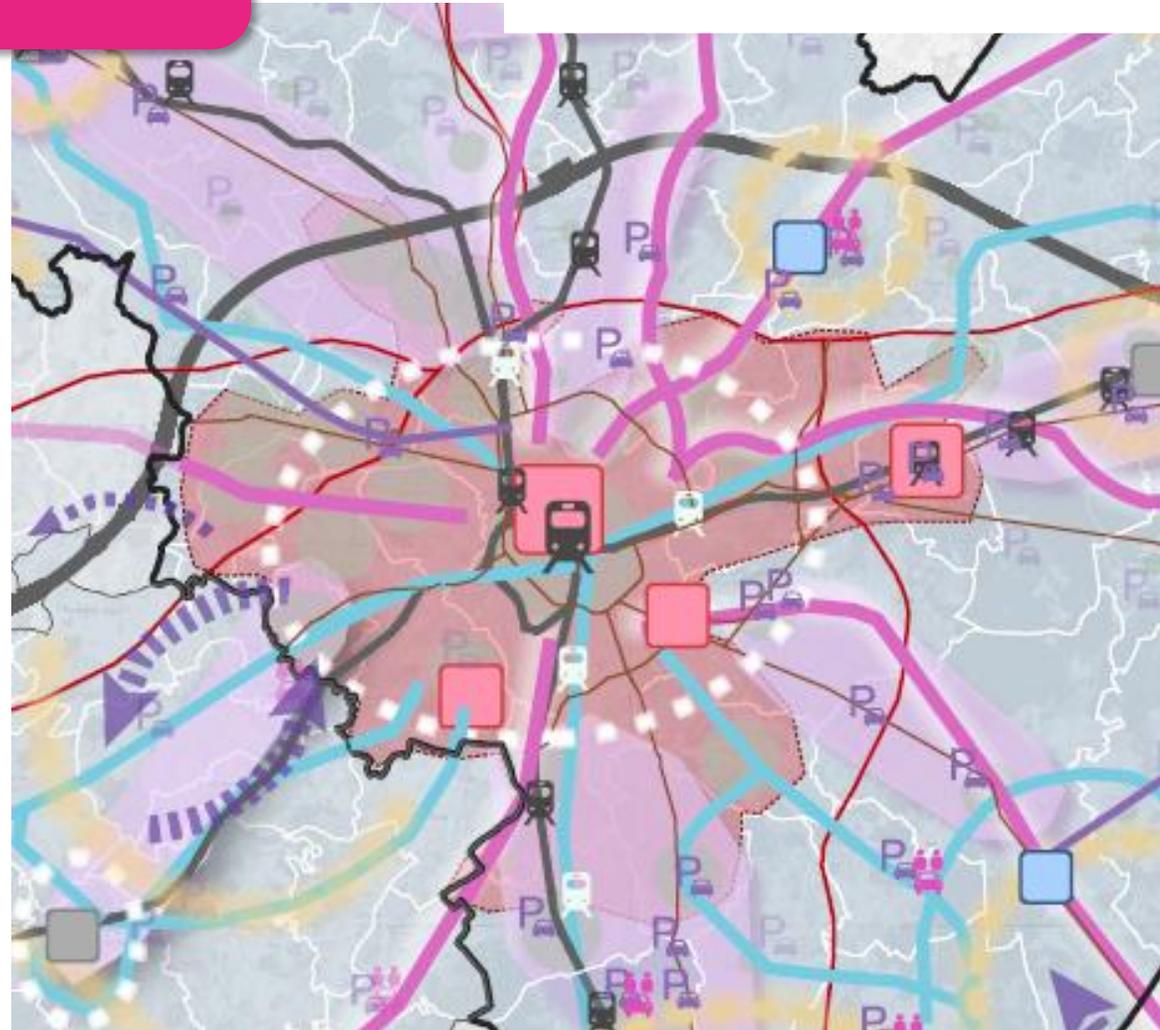


Source : www.lemediasocial.fr

Temps d'échanges

Mettre la mobilité au cœur des enjeux santé-climat

Traduction réglementaire



- Pôle d'échange multimodal ferré
- Pôle d'échange multimodal routier
- Pôle d'échange avec les services urbains
- Axe d'échange majeur entre pôles
- Réseau de transports urbains, en interconnexion
- Ligne routière structurante Express
- Ligne routière régulière classique
- ☀ Système de rabattement local (TAD, modes doux, covoiturage) vers les pôles d'échanges
- ☀ Système de rabattement local (TC urbain, P+R, modes doux, covoiturage) vers les pôles d'échanges
- 🚉 Gare ferroviaire
- 🚉 Gare ferroviaire (à étudier)
- 🚗 Aire de covoiturage
- 🚗 Aire de covoiturage (projet)
- 🚗 Ligne de covoiturage à créer
- 🚗 Station d'autopartage
- 🚗 Station d'autopartage (projet)
- Ligne ferroviaire
- LGV
- Autoroute
- Axe routier structurant
- Armature territoriale
- ➡ Liaison vers ou depuis les territoires voisins
- Périmètre du Bassin de Mobilités
- Périmètre du Pays du Mans
- Périmètre du Pôle métropolitain Mobilités Le Mans Sarthe

Accompagner la transition du monde agricole au travers du plan agricole et alimentaire territorial



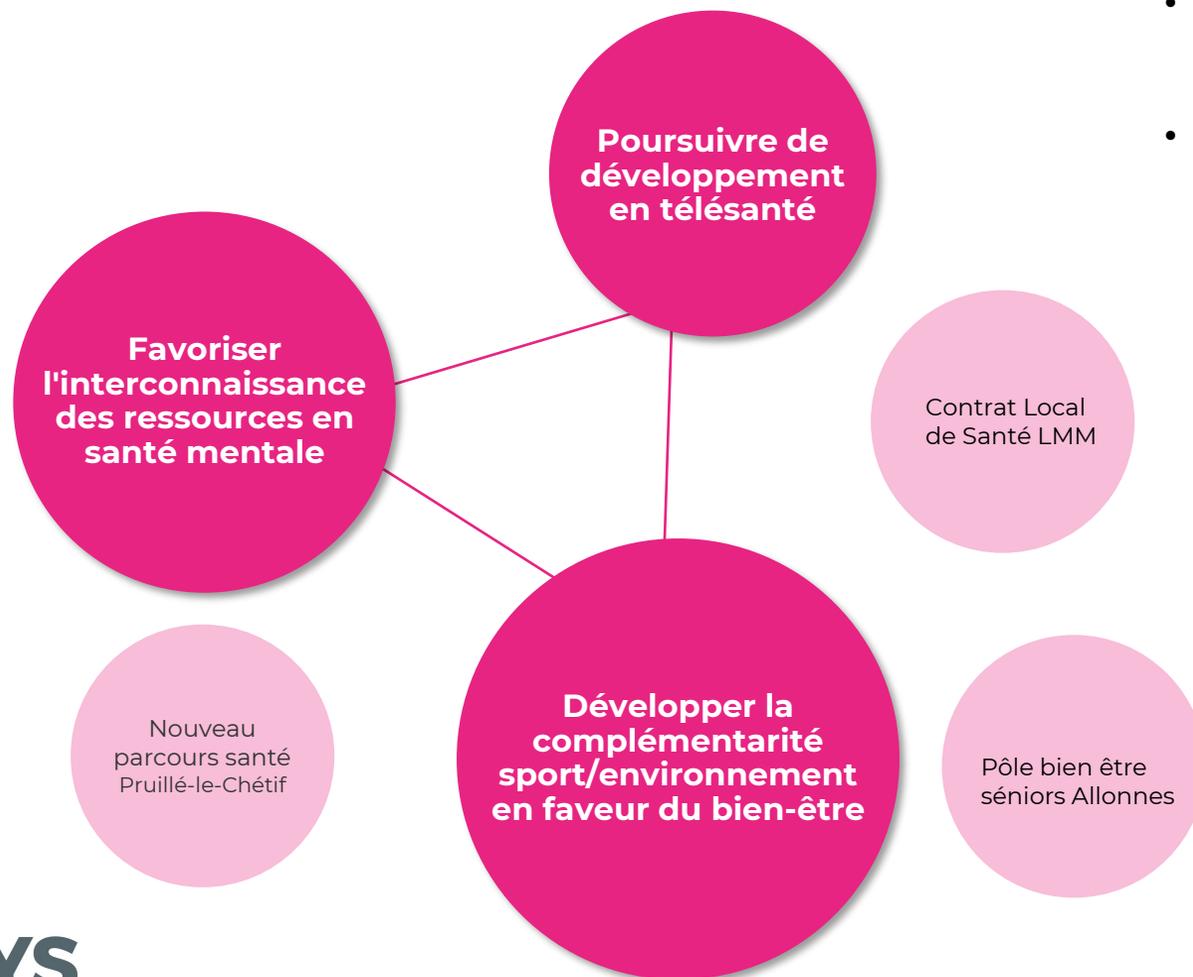
Traduction réglementaire

Renforcer la souveraineté alimentaire

- Organiser la promotion et la préservation des **savoirs faire locaux** en valorisant les productions labellisées
- Créer les conditions favorables au développement des **circuits courts**
- Préserver les conditions favorables au **maintien de l'élevage** sur le territoire
- Développer les **approvisionnements durables** au sein de l'ensemble de la restauration hors domicile
- Valoriser et développer **l'innovation et la recherche** dans le domaine agricole



Mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière de santé



Traduction réglementaire

Organiser le maillage des équipements et services en fonction de l'armature territoriale

- Bien définir le besoin en équipements en prenant en compte l'armature territoriale
- Renforcer la performance de la couverture numérique pour s'adapter aux nouveaux besoins



Temps d'échanges

CONCLUSION

M. Stéphane LE FOLL
Président du Pays du Mans et de Le Mans Métropole,
Maire du Mans, ancien Ministre



Pour aller + loin

<https://www.paysdumans.fr/urbanisme-et-amenagement/scot-aec/>

Vous pouvez mettre en avant les actions qui vous semblent les plus importantes

D. 01

Façonner son territoire

Défi 01

Action 1
Améliorer l'adaptation du territoire au changement climatique

Déjà fait Pas important Important Très important



Vous pouvez déposer vos contributions sur le registre dématérialisés grâce au QR code suivant :



À venir en octobre 2025 : enquête publique d'une durée d'un mois